Rifamycine Chibret 1 000 000 UI/100 g, pommade ophtalmique – [rifamycine sodique]

PUBLIÉ LE 22/10/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 12/10/2026

DCI
rifamycine sodique
Indications
Rifamycine pommade est indiqué dans le traitement antibactérien local des conjonctivites, des kératites, des ulcères cornéens, des blépharites et de l'orgelet dus à des germes sensibles à la rifamycine. Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.
Laboratoire exploitant
Thea Pharma

Observations particulières

- Situation en ville : tension ;
- Contingentement quantitatif en ville ;
- Remise à disposition normale prévue courant décembre 2026.

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).
Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.